

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2014

Convocation du 29 octobre 2014

Présents : David EMERAUD, Florence PERRISSEZ, Virginie SIGNOL, Pascal BLOND, Laurent MAZARD, Béatrice Di RAFFAELLE-THUILIER, Amandine MAISSE, Caroline PEAUCELLE, Richard TESTA, Stéphane VILLARD

Excusée : Murièle MICHAUD

Ordre du jour :

- ✓ Nomination secrétaire de séance ;
- ✓ Approbation compte rendu du 07 octobre ;
- ✓ Définition des objectifs du PLU ;
- ✓ Nomination d'un membre au CCAS suite à la démission de Madame MOULIN ;
- ✓ Bilan du SEDI (syndicat de l'énergie 38) ;
- ✓ Informatisation de la mairie ;
- ✓ Nettoyage du monument aux morts ;
- ✓ Questions diverses ;

Le quorum est atteint.

Nomination secrétaire de séance

Amandine MAISSE a été nommée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du 02 septembre

Le compte rendu du 02 septembre est approuvé à l'unanimité.

Définition des objectifs du PLU

Suite à la réunion du 14 octobre avec les services de la DDT et du SCOT, il convient de définir les objectifs et les orientations du PLU, de choisir la population que l'on veut attirer tout en prenant garde aux équipements existants et à ceux à créer et conserver l'identité du village.

Objectif 1 : commerce, (café) pour la proximité et pour créer un lieu intergénérationnel, de rencontres ;

Objectif 2 : sécurisation du village pour permettre le déplacement piétonnier en toute sécurité ;

Objectif 3 : préservation de l'espace naturel et limitation des constructions dans les zones urbanisées ;

Objectif 4 : aménagement à prévoir pour l'accueil de la jeunesse ;

Objectif 5 : favoriser le co-voiturage.

Concernant la sécurisation du village, les services techniques de la CCBD lance l'étude.

Une commission pourrait être créée et inclure les riverains.

Nomination d'un membre au CCAS

Madame Viviane TESTA donne son accord pour remplacer Madame MOULIN, démissionnaire.

Monsieur Robert YVRARD, quant à lui, sera toujours sollicité pour la préparation des colis de Noël, le repas des anciens...

Bilan du SEDI

Le diagnostic proposé par le SEDI est subventionné à 80 %, soit un coût de 400 € restant à la charge de la commune.

L'engagement avec cet organisme est de 3 ans pour la maintenance des foyers lumineux.

Informatisation de la mairie

Un devis de la société MOSAIC s'élève à 2.868 € TTC pour permettre l'accès aux différents logiciels (panneau lumineux, programmation des clés, cadastre, compta) depuis tous les ordinateurs de la mairie (actuellement uniquement sur le poste de la secrétaire). Le paiement pourra être fait en 2015.

Après discussion, on demandera à payer un acompte de 10 % sur 2014, le solde en 2015.

Un devis de maintenance sera aussi demandé à cette société.

Nettoyage monument aux morts

La date du 8 novembre dès 8 heures est retenue pour les personnes disponibles pour le nettoyage du monument aux morts.

Questions diverses

✓ **Exposition tableaux des 24 et 25 janvier 2015**

A l'origine cette expo a été créée pour faire de l'animation culturelle dans le village. On pourrait aussi prévoir autre chose comme des jeux pour enfants avec goûter, chocolat chaud.... Ou tout autre animation pour les adultes également.

Amandine et Caroline s'en occupent.

✓ **Fleurissement**

Le jury du concours de fleurissement a retenu l'école de Montcarra pour l'hôtel à insectes créé devant la mairie. La remise des prix a lieu le 17 novembre à VIF.

Des devis sont demandés pour l'éventuel transport des enfants à cette remise de prix. Le Sou des Ecoles sera également sollicité.

Par ailleurs les plantations d'automne ont été faites : pensées, choux, bulbes divers.....

✓ **Bulletin communal**

Des articles sont encore attendus.

Il faut fixer la date d'ouverture et de fermeture de la pêche à l'étang.

✓ **Repas du CCAS**

De l'avis général le repas des anciens fut un succès.

✓ **Conférence territorial sur la bio diversité**

La création d'ENS est en développement. Celui de Montcarra, créé en 2003 fut l'un des premier à être labellisé.

✓ **Appartement T5 à louer**

Mme GUICHERD et M. ROBIN avaient donné leur dédite pour le 13 novembre. Ils ont repoussé au 20 décembre.

Après visite de l'appartement, des travaux sont à réaliser : changement des volets, problème d'étanchéité à résoudre, prises électriques à remettre....

On ne pourra relouer qu'après avoir exécuter ces travaux. Faire intervenir un électricien dès maintenant.

✓ **Commission logement**

La commission logement se réunira lundi 10 novembre à 18 heures 30 salle du conseil.

✓ **Location de la salle polyvalente**

Ce week-end, il y a eu 2 locations –l'une pour le samedi soir, l'autre pour le dimanche midi- dans la salle des fêtes. On facturera au premier la moitié d'un porte savon qui a été cassé (la moitié car il était auparavant brûlé par une cigarette).

Pour le second, on a encaissé le chèque de caution ménage de 50 €.

Il s'avère que ce n'est pas assez élevé, Les gens préfèrent nous laisser 50 € et nous laisser faire le ménage (c'est David qui s'en est occupé) Il propose donc de passer la caution ménage à 150 € pour dissuader les locataires de nous laisser faire le nettoyage et de rajouter des tarifs pour les veilles de jour férié et les jours fériés.
Le conseil émet un avis favorable.

✓ **Travaux**

Les fermetures des volets de la salle polyvalente seront remplacées le 5 novembre.

✓ **Chapiteau**

L'homologation du chapiteau du comité des fêtes est en cours d'étude. On étudie aussi la possibilité d'une location. Affaire à suivre.

✓ **Classe en 4**

Peu d'inscrits à ce jour. Essayer de rameuter.

✓ **Lien météo du site internet**

Le lien ne fonctionnait pas, ceci est réparé.

✓ **Elagage**

Auparavant la commune de Montceau faisait l'élagage du chemin entre Montcarra et Montceau.
Ceci ne semble plus être fait. A revoir

L'ordre du jour épuisé, le maire lève la séance à 23 heures 15.